



Travail non rémunérer (employeur abusif)

Par **CLAUDE**, le **15/12/2008 à 11:44**

bonjour, je vous envoie ce message car j'ai un souci. Enfaite j'ai travaillé pendant quelques jours dans un magasin électroménager et le patron m'a dit qu'il me prenait pour me tester moi j'en ai donc conclu qu'il me prenait a l'essaie et quand cette période c'est terminé étant donné que financièrement il pouvait pas me prendre soit disant, j'ai donc demande de me payer mes jours de travaille et c'est la qu'il m'a répondu ben enfaite comme il n'y avait pas eu de contrat et bien qu'il n'avait pas l'intention de me payé. alors voilà m'a questions.rnrnJe voudrais savoir si il est en droit de faire ça?rnrnmerci pour vos réponsernrncoordialement M. CLAUDE